

RECRUTEMENT DES ARTISTES EN RÉSIDENCE

ACADÉMIE DE FRANCE À MADRID
CASA DE VELÁZQUEZ 2022-2023

CANDIDATURES JUSQU'AU
25 NOVEMBRE 2021



Les artistes de la Casa de Velázquez sont sélectionnés pour une résidence de 11 mois, à partir de septembre. Ils bénéficient de logements incluant un espace de travail, ainsi que d'ateliers à usage collectif. Ils reçoivent, pendant 12 mois, une bourse de résidence et peuvent, durant leur séjour à la Casa de Velázquez, postuler au fonds d'aide à la production de l'institution.

Au cours de l'année, ils font l'objet d'un accompagnement de projet et sont invités à prendre part à la programmation artistique de l'institution (expositions, concerts, festivals...).

Les candidats devront fournir un CV complet assorti d'un dossier artistique (reproduction de quelques travaux récents), ainsi qu'une présentation détaillée du projet qu'ils souhaitent développer en péninsule Ibérique.

Les candidats peuvent postuler au titre des disciplines suivantes : **ARCHITECTURE, ARTS PLASTIQUES (DESSIN, GRAVURE, PEINTURE, SCULPTURE), ARTS VISUELS (CINÉMA, VIDÉO), COMPOSITION MUSICALE ET PHOTOGRAPHIE.**

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Public : Artistes diplômés et/ou pouvant présenter une production artistique significative

Sélection : Dossier de sélection et audition

Dépôt du dossier : En ligne

Durée de la résidence : 11 mois / Du 1^{er} septembre au 31 juillet

Conditions de nationalité : Aucune

Condition d'âge : Plus de 18 ans

Nombre de séjours votés en conseil d'administration : 13

Date limite de dépôt : jeudi 25 novembre 2021 à 13h (heure de Madrid)

Les dossiers devront être envoyés, à travers la plateforme en ligne, avant le **jeudi 25 novembre 2021 à 13h00 (heure de Madrid)**. Les candidats présélectionnés défendront leur candidature en présentiel à Paris, devant la sous-commission dont ils relèvent dans la semaine du 4 avril 2022.

Les dates et lieux des auditions sont indicatifs et susceptibles d'être modifiés.

 Si la situation sanitaire ne permettait pas le déplacement des candidats et/ou des membres de la commission, une connexion par conférence audiovisuelle garantissant une retransmission continue de l'audition et une transmission de la voix et de l'image pourrait alors être envisagée, sur décision du Directeur de la Casa de Velázquez.

La liste des 13 artistes retenus pour l'année 2022-2023 sera établie après délibérations et décision du Conseil artistique, dont la composition est détaillée dans l'Article 2 du Règlement intérieur de la Casa de Velázquez.

 **Veillez à bien consulter la notice d'information avant tout acte de candidature.**

 Portail de candidatures : casadevelazquez.org/fr/la-casa/candidatures/artistes/
Voir la plaquette de présentation l'Académie de France à Madrid 2020-2021